

# BADMINTON

Cette Section est ouverte aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la terminale, est placée sous la responsabilité de Monsieur BESCOND, diplômé d'ETAT (Brevet d'Etat 1<sup>er</sup> Degré et titulaire du Diplôme d'Etat Jeunesse et Sports mention badminton), ancien 120<sup>ème</sup> joueur français et champion de France « corpo » avec l'équipe de l'éducation nationale.

Les cours auront lieu dans le gymnase de saint Jean de Passy, avec une capacité maximale de 36 élèves par séance et se dérouleront :

- Le mardi de 12h50 à 13h50
- Le mercredi de 12h50 à 13h50

En fonction des élèves inscrits, ils auront la possibilité de participer aux championnats UNSS par équipes et individuels le mercredi après-midi. L'établissement fournira les volants.

Nous prions les parents des élèves intéressés par cette section de bien vouloir joindre au bulletin ci-dessous :

- Un certificat médical attestant l'aptitude au Badminton
- Une cotisation de 245 euros par chèque à l'ordre de l'ASSJP

Les cours commenceront le mardi 13 septembre 2016 et se termineront le mercredi 7 juin 2017.

INSCRIPTIONS : lors des premiers entraînements.

Si vous avez des questions spécifiques à l'activité, voici le mail du responsable :

**c.bescond@saintjeandepassy.fr**

## **BULLETIN A REMETTRE AU PROFESSEUR D'EPS ou à l'ACCUEIL de SJP**

J'autorise mon fils (ma fille), à s'inscrire à l'A.S.S.J.P. pour y pratiquer le badminton

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Tel : ..... Portable mère : .....

Portable père : ..... Date de naissance : .....

Mail (en MAJUSCULE) .....

J'autorise (je n'autorise pas) mon fils (ma fille), à rentrer seul(e) directement à notre domicile après les rencontres du mercredi après-midi.

(Rayer la mention inutile. En cas de non réponse, les élèves de catégorie benjamin seront raccompagnés jusqu'au collège.)

DATE :

SIGNATURE :